



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 5 octobre 2017

Préavis n° 7/2017 – Adoption d'une zone réservée au sens des articles 27 LAT et 46 LATC

Points 1 à 4 : 11 oui

16 non

7 abstentions

Point 5.1 : 0 oui

21 non

12 abstentions

Point 5.2 : 0 oui

18 non

14 abstentions

Point 5.3 : 0 oui

20 non

13 abstentions

Postulat « Des routes sûres pour les piétons et les cyclistes de la commune »

Postulat pris en compte à la majorité et renvoyé à la Municipalité pour traitement.

Les électeurs peuvent consulter ce préavis et le postulat au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Sullens, le 6 octobre 2017